

■ **Conforama Meyrin SA**, à Meyrin, achat, fabrication et vente de meubles et de biens d'équipements pour la maison (FOSC du 18.02.2004, p. 7). La société est dissoute sans liquidation, au sens de l'article 748 CO, par le fait que la société Conforama Bussigny SA, à Bussigny-près-Lausanne, en reprend l'actif et le passif.

Journal no 7932 du 05.07.2004
(02354114 / CH-660.0.940.998-2)